



Association Château d'Illens ACI

Rapport 2022

Le comité de notre association s'est réuni à **cinq reprises** en 2022. Il y a eu quelques séances de chantier.

Notre association compte aujourd'hui 186 membres.

L'année dernière a été consacrée principalement **aux activités suivantes** :

1. Travaux ;

- Nous avons poursuivi les travaux de taille de pierre, notamment sur les cheminées monumentales de la façade sud. À la suite des très âpres discussions avec notre partenaire de Service Archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF), qui s'y opposait, nous fûmes heureux d'obtenir pourtant l'accord d'abord du président de la Commission des biens culturels, Monsieur Jean-Pierre Doutaz, député et président 2022 du Grand Conseil, puis du nouvel archéologue Reto Blumer pour reconstituer la magnifique cheminée du 2^{ème} étage. Vous pouvez l'admirer ici. L'entreprise Art-Tisons pouvait très aisément la faire revivre à partir des témoins du passé. Nous regrettons vivement de ne pas avoir pu appliquer le même raisonnement pour celle du 1^{er} étage.
- Divers autres travaux complémentaires de taille de pierre ont été effectués, par exemple, un coin de fenêtre et son banc, cela également après négociations, travaux de finition et de sécurisation des coursives, décidées en accord avec notre architecte, Monsieur Raoul Andrey.
- L'amenée de l'électricité sur l'esplanade du château a fait l'objet de nombreuses discussions, parfois après elle aussi, dès 2019 avec le SAEF. Le Covid nous retarda. En février et mars 2022, après nous être mis d'accord avec la Commune de Gibloux, le SAEF, nous avons réalisé la tranchée depuis la ferme jusqu'à l'orée du bois, tranchée qui nous permit d'amener d'une part l'eau communale, d'autre part, l'électricité, cela sous la surveillance de Monsieur Olivier Michaud, vice-président de l'ACI et ingénieur EPF que je remercie particulièrement. Par la même occasion, nous avons pu rendre service à l'agriculteur en lui créant un point d'eau aux abords de ses champs. L'eau communale fut amenée jusqu'à l'orée de la forêt, pour l'instant, et l'électricité jusqu'à l'intérieur du château. Un merci tout particulier au Groupe E et à d'autres entreprises partenaires (Evertis SA, Biemann Paul & Fils SA, Roubaty SA et JPF SA) qui nous ont magnifiquement soutenus sur le plan financier. Puis ce fut la voie aérienne qui fut choisie pour amener l'électricité jusqu'au château. Nous aurions voulu effectuer une petite saignée pour enfouir les tubes. Mais nous n'avons pas obtenu l'autorisation du Service archéologique qui nous a finalement contraints d'accrocher notre ligne à la barrière de bois

construite sur l'esplanade par la commune il y a bien des années déjà. Je remercie ici aussi, **Monsieur Jacques Crausaz**, ingénieur et Conseiller communal, représentant de la Commune de Gibloux au sein de notre comité, qui prépara ce dossier complexe.

Un merci particulier à **Monsieur Bovigny**, jusqu'ici notamment responsable communal de l'entretien des forêts qui a élagué quelque peu la forêt pour faciliter la pose de la ligne électrique aérienne. Nous lui souhaitons une heureuse retraite. Ma reconnaissance va aussi à **Monsieur Frédéric Schneider**, chef du 1^{er} arrondissement forestier, avec qui il fait bon travailler, pour sa compréhension et son efficacité. Le raccordement électrique permettra de disposer d'un éclairage et de prises des puissances indispensables pour l'organisation de manifestations futures dans le château et sur son esplanade.

Mais ces travaux débouchèrent sur une contestation de la part du SAEF.

- Vous connaissez sans doute **notre biotope sec** constitué de pierres, de tuf, de molasse, récupérés lors de l'excavation des débris du caveau, 243m³ pour le rappel. Or ce biotope a rétréci considérablement en raison du déplacement de nombreuses composantes par des promeneurs qui décidèrent de « construire » des grills sauvages sur l'esplanade, mais surtout parce que des individus ont considéré cet endroit comme une carrière pour leurs jardins vraisemblablement. Je me suis laissé dire qu'un site internet avait même fonctionné un certain temps qui encourageait ce prélèvement. C'est pourquoi, comme annoncé, votre comité a décidé de poser en 2022 **un grill « officiel »**.
- En ce qui concerne notre projet de réalisation **d'une passerelle**, lancé en 2019, c'est maintenant la Commune de Gibloux qui a été d'accord d'assumer sa réalisation, elle devrait si possible voir le jour cette année. Nous remercions, une nouvelle fois, son représentant au sein de notre comité, **Monsieur Jacques Crausaz, Conseiller communal**, et notre ingénieur, **Monsieur Jacques Dorthé**, qui avait déjà exécuté une première esquisse.
- Les médias continuent de nous accorder leur intérêt. Signalons en particulier la belle émission de Couleurs locales au cours de laquelle votre présidente a pu présenter les travaux en cours. La rubrique médias de notre site internet vous renseigne de manière constante sur l'évolution de suivi bienvenu.

2. Vente du domaine d'Illens par la Commune de Gibloux à son fermier

Comme annoncé, la vente du domaine est intervenue. La zone du Château, comme la route d'accès, le petit parking situé devant la ferme et une bande de terrain délimitée à l'orée du bois demeurent propriété de la Commune, ce qui garantit à l'ACI la survie de son projet.

3. Financement et sponsoring :

Ce volet est présenté par notre trésorière, Madame Geneviève Tinguely. Permettez-moi toutefois de remercier les Services de l'Etat et nos sponsors que j'ai cités plus haut qui continuent de répondre présents. Au cours de 2022, nous avons établi les grandes lignes du projet d'électrification du château proprement dit, ainsi que de sa décoration comme de sa signalétique. Un premier devis fut fixé qui permis à votre présidente de prendre son bâton de pèlerin pour tenter de récolter quelque CHF

140'000.- pour ce faire. En 2022, l'ECAB s'est engagée pour un montant de CHF 30'000.- comme la Loterie Romande ; la Commune de Gibloux, pour son don annuel de CHF 20'000.-. L'ECAB verse pourtant son montant en deux tranches, l'une en 2023, la seconde en 2024. La recherche de fonds se poursuit en 2023.

4. Evénements :

Comme au cours de ces dernières années, le comité a décidé de ne pas ouvrir le château au public, sauf exceptions, pour des raisons de sécurité. C'est dans cet esprit, que **le Service des Forêts, de la Faune et de la protection de la nature** a pourtant été autorisé à organiser, sous la houlette de Monsieur Frédéric Schneider, déjà cité, sa journée du personnel à Illens le 19 mai 2022, dans une ambiance médiévale. Merci aux membres du comité qui se sont mis à disposition pour cette belle rencontre, Pierre Bertherin, Jacques Crausaz qui apporta le bonjour du Conseil communal et Olivier Michaud. **Les retraités de Polytype SA** nous visitèrent le 29 juin et **le Club Service Soroptimist de Fribourg** fut accueilli le 7 septembre. Tous ces amoureux du patrimoine nous ont fait des dons. Et le 17 septembre, **les Randonneurs** emmenés par Madame Catherine Balmer, Conseillère communale de Gibloux, ne cachèrent pas leur enthousiasme lors de la rencontre au Château d'Illens.

5. Remerciements

Je saisis cette occasion de remercier les membres du comité pour leur engagement sans faille. Notre architecte Monsieur Raoul Andrey. Un tout grand merci à la Commune de Gibloux avec laquelle nous avons développé une belle collaboration, merci pour son don annuel et ses prestations en nature, merci à son service forestier en particulier.

Merci enfin aussi et surtout à vous, les membres de notre association. Votre soutien fidèle est indispensable. Et, comme chaque année, je lance un appel à tous les membres pour qu'ils enthousiasment d'autres citoyens à nous rejoindre.

Je vous remercie de votre attention.

Roselyne Crausaz
Présidente

Fribourg, le 21 juin 2023